

Les nouvelles vaches sacrées

Comme toujours passionnelle dès qu'on touche à l'automobile, la discussion sur une réforme éventuelle de l'impôt auto paraît bien mal engagée. Pour une bonne partie de la presse romande, elle s'est d'ailleurs limitée à l'imprécation facile envers ces empêcheurs de rouler en rond, occultant la réflexion à l'origine de ces propositions: est-il normal que celui qui roule peu paye pour celui qui roule beaucoup? Le principe du pollueur-payeur qui suscite une touchante unanimité de principe doit-il aussi être appliqué à l'automobile?

L'impôt auto est destiné aux caisses des cantons et ceux-ci en fixent eux-mêmes le montant et l'assiette: cylindrée, puissance ou poids du véhicule. Ce système a l'inconvénient d'introduire un coût fixe pour le propriétaire du véhicule, alors que c'est son mode d'utilisation plus ou moins intensif qui génère un coût social et des dépenses pour la collectivité. C'est pourquoi, outre le système de l'éco-bonus proposé par l'AST (ristourne uniforme à chaque contribuable financée par une surtaxe sur l'essence) deux idées ont émergé: l'impôt auto kilométrique ou son incorporation au prix de l'essence.

On ne peut pas reprocher au groupe de travail de la Conférence des directeurs cantonaux des finances qui s'est penché sur la question de planer dans l'abstraction. Préférant l'impôt kilométrique, il n'a laissé dans l'ombre aucun détail des modalités de son introduction et de sa perception: pose d'un compteur sur l'essieu des véhicules, carte à timbrer sur ce compteur, paiement par acomptes... Le système préserve la liberté des cantons de l'introduire ou non et de fixer le taux d'imposition.

Bon nombre de critiques ont porté sur la complication et le coût de cet impôt nouvelle manière. Elles ne paraissent d'ailleurs pas dénuées de pertinence: le souci de bien faire ne doit pas, par un perfectionnisme bien helvétique, perdre de vue le sens commun. Mais

il s'agit alors d'utiliser la discussion pour faire progresser le débat et non pas pour s'empresse de le clore. Y a-t-il d'autres modalités, plus simples, envisageables pour l'impôt kilométrique? Le compteur ordinaire — qui pourrait être plombé — est-il réellement trop peu fiable? Un système déclaratif — susceptible d'être contrôlé lors de la visite technique du véhicule — n'est-il pas suffisant?

Les défauts pratiques de la solution préconisée par le groupe de travail amènent aussi à réévaluer son appréciation de l'autre proposition de réforme de l'impôt auto proposée par une initiative du canton de Zurich (à l'unanimité de son Grand Conseil): son incorporation sur le plan fédéral au prix de l'essence, ce qui représenterait une surtaxe de 30 centimes par litre. A cela, deux objections majeures: le tourisme à la pompe (dans les régions frontalière, les automobilistes iraient faire le plein à l'étranger) et le fédéralisme (l'impôt auto deviendrait fédéral: même si son produit était réparti entre les cantons, son montant serait uniforme dans toute la Suisse). Si l'on veut bien peser les avantages et inconvénients des deux systèmes, la surtaxe sur l'essence l'emporte manifestement. Pas de complications administratives et lien encore plus direct entre le montant payé et l'usage du véhicule. Le problème frontalier est soluble (obligation de quitter la Suisse réservoir plein) alors que le fédéralisme, ici, n'a guère sa raison d'être; l'uniformisation est au contraire le moyen de mettre un terme à cet autre tourisme sournois qui consiste à garder ses plaques dans un canton même si l'on vit dans un autre, et à la sous-enchère à laquelle ils se livrent.

Reste à savoir si les contribuables-conducteurs sauront voir où est leur intérêt (payer le juste prix) ou s'ils préféreront laisser paître la vache sacrée.

Gérer l'anarchie

(jd) Le lancinant problème du logement exige certes des solutions. Mais faut-il pour autant accepter n'importe quel projet au nom de l'urgence?

La dernière trouvaille des communistes — 3000 logements sur un terrain agricole de 40 hectares — illustre la stratégie de la fuite en avant. Face aux difficultés réelles de construire dans les zones prévues à cet effet, la tentation est grande de faire sauter le verrou de la zone agricole. Si ce premier pas était franchi, c'est la condamnation à terme de toute la ceinture verte du canton. Car la pression est telle que ce précédent ne resterait pas isolé.

Les principaux projets en cours relèvent de la même philosophie: ancien Palais

des expositions, Charmilles, Mouilles, Campagne Masset, Varembe, partout prévaut la densification selon le modèle dominant des années 60, dont on connaît pourtant les tristes résultats esthétiques et sociaux. Mais là aussi l'urgence tient lieu de politique et la volonté de réalisation des autorités se conjugue avec les intérêts financiers des promoteurs.

La capacité de logement et de construction est pourtant loin d'être épuisée. Un bon millier d'appartements inoccupés et à l'abandon; des immeubles rénovés, mais sans locataires, parce que les propriétaires jugent trop bas le prix des loyers fixé par l'autorité; des personnes âgées dans de grands logements qui

n'ont aucun intérêt à déménager dans un appartement plus petit mais plus cher. Mais aussi 30 000 logements constructibles dans la zone de développement et une zone villa surdimensionnée dont l'affectation pourrait être modifiée au profit de petits immeubles.

Pourtant la question du logement ne peut être considérée de manière isolée. Augmenter le parc immobilier, est-ce répondre au problème des résidents mal logés ou attirer de nouveaux résidents et par là stimuler l'emploi? On le voit, la politique du logement est intimement liée à la politique économique et au développement du canton.

Alors plutôt que d'additionner les réalisations isolées et mal conçues, et de lancer des idées aussi démagogiques qu'éphémères, ne serait-il pas temps pour les partis et les parties (autorités, constructeurs) de rechercher un consensus sur la base d'un plan à long terme; de définir les besoins en fonction d'un développement souhaitable, d'inventorier les possibilités de construire mais aussi les moyens de mieux utiliser le parc immobilier existant (par exemple par la création d'un fonds de compensation qui faciliterait le relogement à des conditions acceptables, puis de se donner les moyens légaux d'agir? Sans cette conception d'ensemble et la volonté commune de la faire aboutir, le terrain restera libre pour les bricoleurs de la promotion — y a-t-il à Genève un constructeur digne de ce nom? — et pour tous les petits malins à l'affût d'un coup spéculatif. ■

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Villas toujours là

(ag) A été répandue, il y a un an ou deux, l'idée que la villa allait peu à peu perdre son prestige, supplantée par l'habitat groupé ou l'appartement en ville. L'augmentation du parc de logements en 1987 dans le canton de Vaud (cf *Numerus* n° 3) oblige à nuancer fortement. En gros, on distingue trois cas.

Les régions à faible développement. La possibilité de trouver du terrain à bâtir favorise la construction de logements individuels. Dans cette catégorie, par districts et pour l'année 1987:

	maisons à 1 logement	maisons à plusieurs logements
La Vallée	17	6
Avenches	17	16
Moudon	16	15
Orbe	32	16

Les régions à forte urbanisation. La poussée démographique ne peut être absorbée, principalement, que par des immeubles à plusieurs logements. Rentrent dans cette classification:

	1 logement	plusieurs logements
Lausanne	181	932
Morges	58	571
Vevey	50	285
Yverdon	63	202

Il faut y ajouter les régions touristiques, où le chalet à plusieurs appartements l'emporte sur le chalet individuel.

Pays d'Enhaut	16	103
---------------	----	-----

Les régions dynamiques, à vocation résidentielle. Il s'agit des districts de La Côte, essentiellement; dans des proportions modérées pour Aubonne et Rolle, de manière impressionnante pour Nyon:

Aubonne	24	11
Rolle	22	21
Nyon	311	200

Le 30% des villas vaudoises ont été construites en 1987 dans le district de Nyon, dont le caractère de zone résidentielle genevoise se renforce d'année en année. ■

SCENARIOS ENERGETIQUES

Tiré à part

Vous avez pu lire dans DP une série d'articles de Jean-Daniel Delley consacrés aux scénarios énergétiques élaborés par le groupe d'experts qu'avait mandaté le Conseil fédéral. Nous les avons regroupés en un tiré à part de huit pages. Ce document, complété et actualisé, peut être commandé auprès de la rédaction de DP contre 2 francs par exemplaire, plus 80 centimes pour les frais de port. (A joindre en timbres-poste à la commande.)

DP, case postale 2612, 1002 Lausanne. Tél. 021 22 69 10.

Se donner les moyens d'agir

(jd) Le 12 juin prochain, les citoyen(ne)s de la ville de Zurich auront à se prononcer sur un crédit-cadre de 42 millions destiné à des mesures de limitation du trafic privé. Les autorités municipales réagissent ainsi à l'engorgement de la cité et aux nuisances qui dépassent les normes fixées par la législation fédérale.

L'affaire fait figure de test: les Zurichois sont-ils prêts à accepter les contraintes qui concrétisent leur souci maintes fois exprimé de protection de l'environnement?

Dans plusieurs quartiers de l'agglomération, la pollution de l'air dépasse les normes admises et 10% du réseau routier sont soumis à un niveau de bruit trop élevé. Sans parler de l'atteinte à la sécurité des piétons et des cyclistes et de la dégradation de la qualité de vie urbaine.

Sur la base d'une expertise effectuée par le bureau d'ingénieur Elektrowatt, l'exécutif zurichois a élaboré une conception globale qui repose sur quatre points principaux: encouragement des transports publics, canali-

sation du trafic et modération de la circulation dans les quartiers d'habitation, limitation du parage pour les pendulaires et diminution du trafic des véhicules à moteur. En effet, il est d'ores et déjà certain que les mesures techniques visant à réduire les émissions (catalyseur, chauffages plus propres) ne suffiront pas à atteindre les objectifs définis par la Confédération.

A noter parmi les mesures prévues:

- *Pour les rues principales:* adaptation de la signalisation routière de manière à pouvoir fixer un plafond ou même diminuer la circulation et pour améliorer le trafic des piétons, des cyclistes et des transports publics; rétrécissement des voies de trafic au profit des transports publics et des piétons.

- *Pour les rues de quartier d'habitation:* seuils, interdictions temporaires de circuler, espaces piétonniers.

La campagne bat son plein; les milieux du commerce et les organisations d'automobilistes, soutenus par les radicaux et l'UDC, sont à la tête de l'opposition. ■

LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Incohérence fédérale

(jd) La Suisse dispose d'une législation sur la protection de l'environnement relativement sévère comparée aux pays voisins. Le Conseil fédéral a examiné toute une série de mesures propres à rétablir la qualité de l'air telle qu'elle était à la fin des années 50; car on le sait, l'application même consciencieuse de la loi ne permettra pas de respecter les valeurs-limites prescrites. En élaborant une stratégie de lutte contre la pollution de l'air qui conjugue de nombreux moyens, le gouvernement a montré qu'il prenait au sérieux le mandat constitutionnel de protection de l'homme et de son environnement. La mise en œuvre de cette politique incombe en grande partie aux cantons. Ces derniers sont notamment contraints de préparer un plan de mesures d'ici 1989, lorsque la pollution de l'air dépasse les normes admises. S'ils disposent d'une assez large autonomie d'action, ils sont néanmoins dépendants de Berne pour certains domaines, notamment pour ce qui est des règles de circulation et

des prescriptions techniques relatives aux véhicules à moteur.

Si donc la Confédération a besoin de la collaboration des cantons pour parvenir aux objectifs qu'elle s'est fixés, elle se doit en retour de créer toutes les conditions nécessaires d'un succès. D'où l'étonnement face à deux récentes décisions de l'autorité fédérale: choix du système européen de contrôle des émissions des véhicules lourds diesel, moins performant que le système américain; refus d'abaisser à 80 km/h pour un essai d'une année la vitesse autorisée sur l'autoroute de contournement de Winterthur, une demande conjointe de la ville et du canton. Un étonnement d'autant plus grand que les deux décisions négatives ont été préparées par le département d'Elisabeth Kopp qui, à l'époque où elle était parlementaire, se piquait de conscience écologique.

Au moment de la concrétisation, le Conseil fédéral a-t-il peur de ses audaces programmatiques? ■

(pi) En train au Salon de l'auto, tel était le slogan à l'époque puisque la nouvelle gare de Cointrin est à quelques pas de Palexpo. Etant plus amateur de papier que de tôles, j'ai attendu le Salon du livre pour suivre ce judicieux conseil. Beaucoup de visiteurs, pour l'un ou l'autre de ces rassemblements, ont d'ailleurs joué le jeu. Si le trajet jusqu'à Cointrin est agréable, on ne peut en dire autant des derniers 500 mètres qui séparent les quais de l'exposition.

DE COINTR(A)IN
A PALEXPO

**Un
kilomètre
à pied,
ça use...**

La première partie du trajet, au milieu des boutiques, vous fait partager le désarroi des touristes débarquant à Alger après que le gouvernement eut supprimé les indications de rues en caractères romains, ne laissant que les noms en graphie arabe. Et sur la seconde partie, longeant l'autoroute, vous vous retrouverez nu comme peut l'être un as de la planche à roulette découvrant la plus belle des pistes, mais qui aurait oublié son engin. Condamné à marcher. Il y a bien des bancs, pour le repos des pieds fatigués, mais orientés vers l'autoroute. De quoi décourager les plus fourbus, sans compter la hâte que vous avez de découvrir bagnoles ou bouquins.

La marche, j'aime ça. Mais, il y a la manière. Même coincé entre piste d'atterrissage et autoroute, le parcours peut être supportable, voire attrayant, au prix d'un aménagement réalisé avec un peu plus d'imagination. ■

Le tourisme de mai 68 à nos jours

(jg) Bientôt les vacances. Il est temps de rappeler que le tourisme a été un des secteurs les plus prisés par les soixante-huitards et autres alternatifs, qui ont créé des entreprises se voulant «différentes» des voyagistes ayant pignon sur rue.

Les Romands connaissent surtout Nouvelles Frontières dont on ramenait obligatoirement le catalogue après un séjour parisien et qui a fait voyager de très nombreux étudiants, profs et représentants des professions intellectuelles de chez nous. Aujourd'hui, Nouvelles Frontières, qui est devenu le deuxième voyagiste français derrière le Club Méditerranée, est implanté à Genève et à Lausanne, et propose un nombre considérable de destinations et de circuits à des prix convenables. Cette entreprise, qui se voulait à ses débuts critique et tiers-mondiste, a acquis peu à peu un visage citadin et branché, mettant l'accent sur le plaisir et l'autonomie du voyageur. Son slogan publicitaire depuis trois ans, «Je voyage comme je veux», est très significatif.

Les pionniers

On peut rapprocher l'évolution de Nouvelles Frontières de celle d'Artou en Suisse romande, à ses débuts axé sur la découverte de pays lointains à des prix modérés et qui est aujourd'hui un voyagiste installé dont le catalogue propose des circuits aussi remarquables que coûteux, appuyés sur un excellent réseau de librairies.

Il faut aussi rappeler le pionnier absolu, Maurice Freund, créateur de Point-Mulhouse, que de nombreux Suisses connaissent bien par le bouche à oreille. C'est en 1969 que l'ami Freund, syndicaliste CFDT chez Peugeot, ex-chef scout, a organisé lui-même un charter pour Delhi, et s'est rendu compte qu'il rentrait dans ses frais en vendant les billets à la moitié du prix le plus bas de l'époque. Le Point était une association composée de professionnels et de bénévoles au fonctionnement aussi efficace que cahotique. De fil en aiguille, le

Point finit par créer une compagnie d'aviation et s'engager dans des projets de développement, dans ce qui était alors la Haute-Volta. Gérer une compagnie d'aviation est évidemment un exercice délicat. Le Point a fait faillite il y a six mois et a aujourd'hui disparu. Il y a quelques semaines, *Le Monde* a annoncé que Maurice Freund vient de demander sa naturalisation au Burkina-Faso... Chez nous, SSR Voyages, à l'origine voyagiste pour étudiants seulement, maintient la tradition du tourisme tiers-mondiste et militant. Il vient d'éditer une brochure, *Mondorama*, avec le slogan «Voyageons lucides»; notez la différence avec le slogan de Nouvelles Frontières. Hélas, les bonnes intentions ne suffisent pas. Ce petit livre, lourdement traduit de l'allemand, est tout imprégné d'un puritanisme moralisateur difficile à supporter. On y apprend comment un collaborateur de SSR a refusé vertueusement de danser avec une jeune fille en Equateur parce qu'il ne voulait pas cautionner le machisme ambiant. Un autre regard, un autre comportement, oui! Mais sans catéchisme. ■

ECHOS DES MEDIAS

Les Messageries du Rhône et le Bureau valaisan d'adresses complètent leur réseau de distribution et engagent dans diverses régions du Valais des messagers et messagères pour distribuer le *Nouvelliste* et d'autres imprimés tôt le matin.

Si tout fonctionne, dans quelques années une édition dominicale du *Nouveliste* sera aussi distribuée à domicile.

Un jeune industriel zurichois, mécontent d'un article qui lui a été consacré dans le magazine *Wirtschaft und Politik*, aurait renoncé à conclure un contrat de 200 000 francs de publicité dans cette publication.

(jd) Depuis un peu plus de deux ans, cinq jeunes économistes de l'Université de Genève assument à tour de rôle la rubrique «Eco'Hebdo» du journal *Le Courrier*. Au fil des semaines, ils ont ausculté l'économie genevoise, ses rapports avec la région limitrophe, la Suisse et le monde, ses structures et ses problèmes. Dans un langage accessible — une qualité fort rare dans le milieu universitaire — et par des textes brefs.

Chroniques économiques

Aujourd'hui ils proposent un choix de soixante de leurs chroniques classées par thèmes dans un petit volume, complétées par des annexes statistiques fort utiles. Un ouvrage indispensable pour comprendre les enjeux économiques du canton du bout du lac, et qui intéressera aussi un public plus large, tant il est vrai que les cantons, au-delà de leurs différences, sont confrontés à des défis semblables.

D. Biedermann, A. Cherix, Ph. Dembinski, Y. Flückiger, A. Schönenberger, *Regards sur l'économie genevoise*. Editions Eco'Diagnostic, case postale 2325, 1211 Genève 2. 191 pages, 20 francs.

Le journal régional de la radio suisse alémanique pour la Suisse orientale est probablement le seul des programmes régionaux à disposer d'un correspondant à l'étranger, en l'occurrence au Liechtenstein puisque les émissions pour la Principauté font partie du programme de la SSR.

Les travaux en cours pour améliorer les transports publics à Zurich ont provoqué la publication d'un illustré d'information trimestriel, distribué gratuitement à la gare de Zurich. Ne manquez pas de prendre le *Bahnhofblatt* lorsque vous vous arrêterez dans la métropole de la Limmat.

Le magazine français *L'Echo de la presse et de la publicité* a publié un dossier sur la presse suisse 87-88.

La part de l'alimentation

(ga) La Fédération suisse des consommateurs publie (*Informations* du 10.5.88) la part des dépenses pour les denrées alimentaires dans le revenu brut d'un ménage. Elles s'élèvent, selon un calcul fait par la Fédération, à 1110 francs par mois pour un ménage composé de deux adultes, d'un enfant et d'un adolescent, soit 31,7% du revenu brut si celui-ci est de 3500 francs par mois ou 24,6% s'il s'élève à 4100 francs par mois.

La Suisse des 484 ménages

Nous ne contesterons pas les chiffres de la Fédération. Mais ils suscitent immédiatement une réaction. Peut-on les comparer à ceux de l'OFIAMT?

On sait que l'Office fédéral estime que le ménage suisse moyen consacre 12,7% de son revenu pour son alimentation. Certes, cette statistique officielle porte sur 484 ménages représentatifs et non seulement sur les ménages qui disposent de 3500 ou 4100 francs.

Mais si on limite la comparaison aux mêmes catégories, on découvre que

pour ces revenus, la part de l'alimentation selon l'OFIAMT est de 14,19%, respectivement 13,56%. Même avec ce correctif, l'écart demeure considérable. La divergence est tout aussi forte si l'on se réfère à la composition du ménage, soit quatre personnes. L'alimentation représentée, prétend l'OFIAMT, le 13,52% des dépenses. Dans ce cas, on peut mieux cerner l'origine de la différence avec la Fédération des consommateurs. Pour l'OFIAMT, ces ménages-là disposent de 6000 francs de revenu brut et ne dépensent que 780 francs pour l'alimentation; pour la Fédération, 1110 francs de dépenses et des revenus bruts nettement moins importants.

Le rôle de l'indice des prix

Ces calculs ne sont pas de science pure, pour la seule beauté de la statistique. Il faut avoir à l'esprit l'indice des prix, dont on sait le rôle primordial qu'il joue dans la vie économique.

Dans l'indice des prix, l'alimentation intervient avec un poids de 21%. Ce pourcent se calcule par rapport aux dépenses retenues dans l'indice et non par rapport au revenu brut. Pour cette raison, il serait intéressant de savoir comment des revenus de 3500 ou 4100 francs se répartissent dans les diverses dépenses, autres que l'alimentation.

Pour assurer une dépense alimentaire de 1100 francs, que doit-on sacrifier?

Le travail de la Fédération suisse des consommateurs mériterait donc d'être prolongé.

Mais tel quel il confirme l'idée de la représentativité non satisfaisante de l'enquête sur les budgets de ménages. Aujourd'hui (cf *La Vie économique*, juin 1987), la Commission de statistique conjoncturelle recommande d'envisager une *large enquête sur les budgets des ménages une de ces prochaines années*, dans le cadre de la révision de l'indice des prix.

Une de ces prochaines années... Raser gratis est-il pris en compte par l'indice? ■

Ce sont en majorité des femmes qui présideront aux destinées de SSR Voyages, société qui réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs. Le conseil d'administration compte en effet 5 femmes sur 9 sièges, dont la présidente, et le conseil de surveillance 3 sur 5. Un véritable progrès aura été réalisé le jour où nous n'aurons plus besoin de donner ce genre d'information, qui sera devenue banale.

Le Festival international de la bande dessinée en est déjà à sa cinquième édition. Il se déroulera à Sierre du 9 au 12 juin, avec la Pologne comme hôte d'honneur et, entre autres, une grande exposition Hugo Pratt. On pourra y admirer les œuvres présentées au Grand Palais à Paris en 1986 et, en prime, les planches originales des *Helvétiques* et quelques aquarelles récentes.

BD'88, case postale 46, 3960 Sierre.

EN BREF

Les cyclistes qui utilisent leur engin pour leurs loisirs disposent désormais d'une assurance voyages, à l'image du Livret Eti du TCS ou du Carnet d'entraide de l'AST pour les automobilistes. Le Carnet d'entraide pour cyclistes, prestation proposée par l'AST à ses membres, est valable en Suisse et à l'étranger et couvre notamment le transport d'urgence, le rapatriement, le sauvetage, en cas d'accident ou de maladie ainsi que la réparation ou la location d'un vélo de remplacement en cas de panne ou d'accident.

Renseignements: AST, Case postale, 2800 Delémont. Tél. 066 22 88 88.

Une nouvelle tentative d'abaisser à 18 ans la capacité civique des jeunes de la ville de Berne est en cours. Les électeurs de la ville fédérale se prononceront à fin septembre. Actuellement, 157 des 412 communes bernoises ont abaissé la majorité civique à 18 ans en matière communale. Pour leur part, les jeunes radicaux envisagent de présenter leurs propres listes aux prochaines élections dans plusieurs localités du canton.

TOURISME

Genfergebiet

(ag) Pendant longtemps, la propagande touristique vaudoise a vendu son produit sous l'appellation «internationale» de région genevoise. On est heureusement revenu à une appellation mieux contrôlée.

Parallèlement la statistique de l'hôtellerie distingue désormais Vaud et Genève. Intéressant, car démontrant le meilleur rendement du tourisme urbain. Avec le 4,9% des lits d'hôtel suisses, Genève obtient le 6,9% des nuitées. Vaud avec le 9,7% des lits ne fait que le 8,2% des nuitées.

La remarque serait aussi valable pour Zurich. D'une façon générale, les grandes villes se vendent mieux: 11,9% des lits, mais 17,7% des nuitées. ■

Le français au-delà du rideau de goulasch

Petite histoire hongroise (je reviens de Hongrie): savez-vous ce qui se passe quand des Suisses s'installent au Sahara? Tout d'abord, *rien*. Ensuite, le prix du sable se met à monter.

Je me suis trompé dans mon article consacré au livre de Meienberg: le vaillant fils du brave général Wille n'a *pas* signé l'appel des 200 (au fait, ils n'étaient que 173) — j'avais confondu avec le fils du chef de l'Etat-major, Andreas Sprecher von Bernegg — rendons à César...

Pour en revenir à la Hongrie d'une part, et à ce que je disais la semaine passée sur le fossé de la Sarine ou du rösti ou du papet vaudois ou du fendant ou de tout ce que vous voudrez: il me paraissait — il me paraît — que ce fossé s'élargit sans cesse, dû au fait que nous avons une tendance marquée à beaucoup regarder la TV française, cependant que nos Confédérés regardent la TV allemande... Autre problème: l'enseignement de l'*allemand* dans nos écoles (et peut-être du français à Zurich ou à Saint-Gall).

Mon père ayant commencé d'enseigner la langue de Goethe en 1932, à l'Ecole normale, et moi-même ayant pratiqué quelques années vers 1950, je crois pouvoir dire que j'ai du recul. Or, pendant ces 55 ans, je crois pouvoir dire aussi que je n'ai guère vu d'élève, après sept ou huit ans d'école, capable de s'exprimer en allemand, ni même de suivre une conversation ou un débat, ni même de lire tant soit peu couramment un texte de moyenne difficulté... — j'en excepte bien sûr ceux qui s'étaient rendus en Allemagne quelques mois, c'était mon cas. Pourtant, la grande majorité de mes collègues d'une part étaient bilingues, d'autre part de bons pédagogues, utilisant par ailleurs des manuels dont on se plaisait à reconnaître la qualité sans cesse améliorée...

J'en viens à la Hongrie, où j'ai été faire quelques conférences sur la littérature suisse-romande (le camarade Cherpillod, Mireille Kuttel et Roger-Louis

Junod, Haldas...): des étudiants capables de s'exprimer en français avec une relative aisance, capables aussi de comprendre les textes que je leur proposais. La clé du mystère? Derrière eux, les 5 ans du *Gymnasium*, tel que le conceivent nos Confédérés. Première année: 20 heures de *français* (vingt) par semaine, et c'est tout. Les quatre autres années: programme normal, avec cette particularité toutefois que l'histoire, la géographie, la biologie, la physique et les mathématiques étaient données en *français*.

Nous continuons d'enseigner l'allemand à raison de 4 heures par semaine... On pourrait remplacer par les tours de cartes. ■

Démocratie valaisanne

(*réd*) *La Liberté* et *Le Courrier* du 21 mai nous apprennent que radicaux et socialistes valaisans se sont unis pour préparer deux initiatives populaires cantonales, l'une visant à augmenter le nombre des conseillers d'Etat (qui passerait de 5 à 7), et l'autre à introduire la proportionnelle pour leur élection. Actuellement, le Conseil d'Etat se compose de quatre PDC et d'un radical. Cette répartition est le fruit du seul bon vouloir démocrate-chrétien, qui présente une liste bloquée de quatre candidats pour éviter de se retrouver à occuper les cinq sièges disponibles. Si les deux initiatives étaient acceptées par le peuple, le visage du Conseil d'Etat valaisan s'en trouverait changé, mais les PDC garderaient probablement la majorité absolue. Si l'on se réfère à la répartition des sept sièges au Conseil national, l'exécutif cantonal pourrait se composer, dès 1993, de quatre PDC, de deux radicaux et d'un socialiste. ■

(*pi*) Dans la production littéraire, il faut relever la bibliographie du Groupe d'enseignants pour l'éducation à la paix (GEPEP) qui classe et commente 180 titres pour enfants et adolescents, regroupés autour de quatre objectifs: connaissance de soi-même, ouverture à l'autre, compréhension des mécanismes qui engendrent la violence et construction de la paix. On se souvient d'une démarche comparable de la Déclaration de Berne qui proposait des livres sur le tiers monde.

BIBLIOGRAPHIE

Des livres pour la paix

L'intérêt de l'ouvrage réside bien sûr dans l'aide qu'il peut apporter pour choisir un livre à offrir. *Plumes de colombe* est présenté comme un fichier, et donne des indications sur les catégories d'âge et le prix. Un résumé et un commentaire critique complètent chaque «fiche». Enfin, des mots-clés, répertoriés dans un index, permettent un choix «ciblé». Sans être exhaustif, le choix est suffisamment vaste, regroupe plusieurs genres littéraires et permet de trouver aussi bien une bande dessinée qu'un roman, un livre illustré qu'un ouvrage éducatif.

Le maximum a été fait pour rendre *Plumes* facile à consulter. Le résultat est d'ailleurs optimum, tenant compte des contraintes d'une présentation reliée. On regrettera toutefois qu'il ne soit pas possible d'obtenir l'ouvrage sous forme de disquette pour ordinateur. La bibliographie a d'ailleurs été réalisée avec un logiciel de base de données, et nombre d'enseignants ou de bibliothécaires sont équipés de l'instrument nécessaire à une consultation sur écran. La recherche d'ouvrages en serait grandement facilitée et les possibilités de mise à jour permettraient un service appréciable sur la durée.

Plumes de colombe — Choisir des livres pour nos enfants. Editions d'en bas, 18 francs.

L'INVITE DE DP

Le syndrome pasqualien

L'extrême-droite française a obtenu 14% des voix à l'élection présidentielle. Elle a ratissé large, sur un programme «populaire» (au sens où ce mot était utilisé dans «Parti populaire français», ou «Rassemblement national populaire») classique: l'attribution des difficultés réelles de nombreux électeurs à des causes inexacts mais réconfortantes; les caresses dans le sens du poil, l'idéalisation d'un vieux temps d'autant plus qualifié de «bon» que personne ne se souvient de quoi il était fait. Le pourcentage n'est pas une surprise. Il a été atteint, en Suisse, à différentes reprises par des mêmes mouvements d'inspiration fasciste, comme l'Action nationale, à quoi il convient d'ajouter ce qui relève de la même mouvance.

En gros, dans le pire des cas, il reste environ 80% d'électeurs qui disent non au racisme, à la xénophobie.

Malheureusement, le syndrome pasqualien est comme le sida: il s'étend assez rapidement. Cliniquement, il s'agit de cette attitude qui consiste, pour la classe politique, à ne pas se soucier des dommages que peuvent causer les idées de ces groupements, mais à compter les électeurs qui pourraient être séduits et modifier leur vote traditionnel. A cela, disent les gens atteints de la redoutable maladie, un seul remède: adopter certaines idées du concurrent électoral pour satisfaire ses propres électeurs. Et c'est Pasqua déclarant à *Valeurs Actuelles* qu'il y a accord sur un certain nombre de valeurs entre le RPR et le Front national.

La contagion a gagné la Suisse. En matière de politique vis-à-vis des étrangers, on invoque qu'un trop grand afflux crée la xénophobie. Et comme la xénophobie est un vilain défaut (on est civilisé!), il faut donc empêcher cet afflux. Même raisonnement en ce qui concerne les réfugiés: si l'on veut éviter que la popu-

lation réagisse, ce qui est mal élevé, il faut refuser d'accorder l'asile. De cette manière, les extrémistes n'ont plus de raison de ne pas voter pour les partis traditionnels.

C'est grave, parce que c'est la marque que les partis traditionnels font une politique d'extrémistes.

Il faut lutter sans concession contre ces tendances dont l'histoire a montré le danger, ne céder en rien, et pour les partis, accepter de perdre des élections plutôt que leur âme (c'est la thérapie «Noir» du syndrome pasqualien). Dans un système comme le nôtre, la majorité restera démocrate.

Mais a-t-on vraiment envie de lutter? Est-on d'accord, à droite, de sacrifier les ailes dures aux excités et de risquer de laisser quelques majorités à la gauche? Est-on d'accord, dans les grands syndicats, d'être d'une absolue fermeté lorsqu'il s'agit de lutter contre les mouvements xénophobes? Est-on d'accord, chez les écolos, de ne pas s'abstenir lorsqu'il faut se prononcer sur une hiérarchie des valeurs? Ce n'est pas certain, hélas. Lorsque le Conseil fédéral a révélé, à l'art. 8 de l'Ordonnance sur les étrangers, la règle selon laquelle les autorisations de séjour devaient être données aux ressortissants des pays de recrutement traditionnel, c'est un signe que le syndrome avait frappé: les gens sont habitués aux blancs, qui se fondent mieux dans le paysage. Alors, pour éviter le racisme, ne laissons pas venir les gens de couleur... Dans les grands partis, les grandes organisations, personne n'a jamais protesté, signe que nous sommes bien atteints.

Philippe Bois

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Philippe Bois est professeur de droit aux Universités de Genève et Neuchâtel.

LA HAUT SUR LA MONTAGNE...

Une belle histoire

(cfp) Roland Sabatier vient de publier *Le livre des chansons de France* dans la collection «Découverte cadet Gallimard». On y trouve *Le vieux chalet*. Surprise à la lecture du commentaire: *Sur un air suisse ancien, on a écrit des paroles modernes qui ont connu, durant la dernière guerre, un immense succès en France occupée. Cette chanson symbolisait, pour les jeunes, l'espoir d'une libération. On avait même pris l'habitude de la chanter debout, comme on le fait pour un hymne national.*

Précisons que dans la mention du copyright, il est bien question du vieux chalet de l'abbé Bovet. Quant au rôle de ce chant en France, pendant l'occupation, il doit être exact à constater le nombre de Français du troisième âge qui le connaissent.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Gabrielle Antille (ga)

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue:

Jeanlouis Cornuz

Jean-Luc Seylaz

L'Invité de DP:

Philippe Bois

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Le Grand-père

D'où venons-nous? se demande Gauguin par le truchement des personnages d'une de ses toiles. Plutôt que sur le plan de la métaphysique, ce peut être sur celui de l'histoire et de la politique qu'un homme d'aujourd'hui choisit de s'interroger: d'où est-ce que je viens? quelles sont mes racines? pour élucider ce que cette ascendance suscite en lui d'admiration ou de révolte. C'est à cette entreprise que s'emploie brièvement le narrateur du *Grand-père* de Dante Andrea Franzetti.

De son aïeul italien, mort quand le narrateur avait six ans, celui-ci ne possède à première vue pas grand-chose: deux ou trois photographies, le souvenir des récits que le vieillard faisait à ses petits-enfants, mais aussi de ses silences, de ses refus, de son quant-à-soi, et de ses rapports difficiles avec la grand-mère plus portée que lui à la révolte. C'est assez néanmoins pour faire une image inoubliable; pour qu'à coups de brefs chapitres le narrateur, se souvenant et inventant au besoin, entreprenne de la fixer par l'écriture; et pour créer une figure, sinon exemplaire, du moins typique. Ainsi prend corps peu à peu, et face à une dynastie d'industriels locaux (les Falcetta), une destinée de prolétaire dans la première moitié du XXe siècle. Le grand-père, tout comme son propre père — et le fils préférera émigrer — a été contraint de *vendre* à ces potentats de village ses *bras puissants*: un demi-siècle de servitude comme manœuvre, puis mezzo muratore, puis muratore, puis premier maçon — mais le grand-père a toujours refusé de devenir contre-

maître: *notre famille n'a rien de commun avec les Falcetta*.

Ces cinquante ans de servitude, c'est aussi cinquante années d'histoire italienne et européenne: de la guerre de 14-18 au dernier après-guerre, qui voit les mêmes tyrannaux, échappés à l'épuration, retrouver leur pouvoir. Dès lors, comme le souhaitait Manzoni, cité en exergue, la fiction *profite de l'histoire sans prétendre lui faire concurrence*. A sa façon, la destinée du grand-père maçon dit aussi la réalité du fascisme.

J'ai déjà eu l'occasion de dire ici l'intérêt du «roman historique» tel que le pratiquent nombre d'écrivains contemporains; et celui d'une narration qui refuse le récit linéaire au profit d'une composition plus significative. A cet égard les quelque cent pages du *Grand-père* (premier texte publié par Franzetti, en 1985) sont une réussite. Remercions le jeune éditeur, amateur de belle typographie et de livres bien faits, qui a choisi de les rendre accessibles au public francophone.

Jean-Luc Seylaz

Dante Andrea Franzetti, *Le Grand-père*, traduit de l'allemand par Corinna Moser, Bernard Campiche éditeur, Yverdon-les-Bains, 1988.

(jd) Avertissement de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire: les zones de délaissement et les sites naturels se rétrécissent comme peau de chagrin au profit des constructions, des routes et d'installations diverses. Cette évolution est particulièrement sensible sur le Plateau suisse.

Ainsi, entre 1973 et 1982 — période sur laquelle a porté un «Programme d'observation du territoire» — le réseau des routes a augmenté de plus de 3000 km par an.

LA SUISSE CONSTRUIT Du vert au gris

Le récent rapport du Conseil fédéral sur l'aménagement du territoire a mis en évidence les lacunes dans l'application de la législation et la responsabilité de trop nombreux cantons qui tardent à établir leur plan d'affectation du sol.

Cette situation ne semble guère les émouvoir. Non contents de marquer le pas lorsqu'il s'agit de préserver un capital rare — le sol — les cantons crient au loup lorsque Otto Stich veut réduire puis, dès 1991, supprimer les contributions extraordinaires qui leur sont versées pour la construction et l'entretien des routes, contributions provenant de la taxe sur les carburants.

Qui a écrit cela...

Dans notre dernier numéro, sous le titre «Valeurs inactuelles», nous reproduisons une partie d'un texte paru dans *24 heures* sur la nationalité. Une phrase a disparu à la mise en page, qui empêchait d'en identifier l'auteur. Il s'agit du conseiller d'Etat radical vaudois Philippe Pidoux.

MARCHE DES ACTIONS

La stratégie du hériçon

(jd) Les entreprises helvétiques sont en émoi. Face aux tentatives de contrôle dont elles font l'objet de la part d'investisseurs suisses ou étrangers, elles dressent des barrages réglementaires qui limitent voire réduisent à la portion congrue les droits de leurs propres actionnaires. Nous avons mentionné (DP 906) les restrictions imaginées par Sandoz et Ciba-Geigy et contre lesquelles les gestionnaires des caisses de pension se sont élevés en vain.

La société d'assurances *La Suisse*, elle, ne fait pas dans la dentelle. Pour se prémunir contre des acquéreurs indésira-

bles, elle propose à l'assemblée générale des actionnaires une augmentation de son capital souscrite entièrement par la caisse de retraite de l'entreprise (6000 actions) et par la Société de Banques Suisse (40 000 actions). Ce paquet d'actions non cotées représentera 46% des voix, ce qui, au vu de la dispersion du solde des titres, constituera une solide majorité. Et surtout une majorité automatique en faveur du conseil d'administration. Ce qui fait dire à la *Neue Zürcher Zeitung* que, dans ces conditions, il n'est plus besoin de convoquer l'assemblée générale des actionnaires. ■